

**NON OPPOSITION A LA DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

2026URBA044

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		Référence dossier :
Déposée le : 21/04/2026		N° DP 034337 2600055
Affichée le : 27/04/2026		
Par	RAGUIN Frédéric	
Demeurant à	495 Bd Carrière Pèlerine 34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE	Surface plancher (créée) autorisée : (Habitation) 10,94m ²
Pour	Transformation d'une partie de garage en habitation. Une partie du garage transformé en chambre.	Surface de plancher finale : (Habitation) 89,47
Sur un terrain sis	495 Bd Carrière Pèlerine 34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE	Destination: Changement de destination
Parcelle(s)	AB 517	

Le Maire,

- Vu** la demande susvisée ;
Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L421-1 et suivants et R421-1 et suivants ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Climat (PLUi-C) de Montpellier Méditerranée Métropole approuvé ;

Considérant que le projet consiste en la transformation d'une partie de garage en habitation. Une partie du garage transformé en chambre ;

Considérant que le terrain d'assiette du projet est situé au sein du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Climat (PLUi-C) de Montpellier Méditerranée Métropole dans les zones suivantes :

- UC 3-11 ;
- VLM 2 ;

ARRETE :

ARTICLE UNIQUE : Il n'est **pas fait opposition** à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

VILLENEUVE-LES-MAGUELONE, le **18 MAI 2026**

Le Maire,
Olivier NOGUES

